
**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Cinquième réunion du sous-groupe sur l'impact
environnemental du Groupe du pétrole et du gaz en mer de
la Convention de Barcelone (OFOG)

REMPEC/WG.60/1/Rev.1
10 janvier 2025
Original: anglais

Lija, Malte, du 19 au 20 février 2025

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

de la cinquième réunion du sous-groupe sur l'impact environnemental du Groupe du pétrole et du gaz en mer de la Convention de Barcelone (OFOG) qui se tiendra à Lija, Malte du mercredi 19 février au jeudi 20 février 2025

La réunion débutera le mercredi 19 février 2025 à 9h.

Ouverture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action offshore pour la Méditerranée 2016-2024
3. Plan d'action offshore pour la Méditerranée -2026-2035
4. Normes et lignes directrices offshore régionales
5. Partage de données, programme de suivi et communication de l'information
6. Programme de travail offshore pour la période biennale 2026-2027
7. Questions diverses
8. Conclusions et recommandations

Clôture de la réunion
